

Plogoff infos

Bulletin municipal - Eté 2022

- Mot du Maire - p. 2**
- Vie municipale - p. 3-6**
- Hommage André Coquet - p. 7**
- Futurs réservistes - p. 8**
- Ecole du Bout du Monde - p.9**
- Bibliothèque - p. 10**
- Vie associative - p. 11-14**
- Dossier p. 15-17**
- Pointe du Raz - p. 18-19**
- Mot de la Majorité - p. 20**
- Tribune de l'opposition - p. 21**
- Le vieux fournil - p.22**



Mes chers concitoyens,

S'il est un moment de partage et de communication que j'apprécie particulièrement, c'est bien celui-ci.

Tout d'abord, loin de moi l'idée de vous remémorer outre mesure les accidents qui ont touché notre commune, mais soyez assurés que

Plogoff a su faire preuve de la dignité qui s'impose dans l'accompagnement des deux drames de Bestrée et de Pors Loubous. Bien entendu, un effort pédagogique devra être fait sur les trois sites de ports abris. Cela pourrait prendre la forme de panneaux explicatifs quant aux précautions qui s'imposent. D'ores et déjà des bouées couronnes ont été fixées sur les cales qui en étaient dépourvues.

Autre sujet ! Que de choses tristes qui surgissent de l'aigreur de certains dirigeants, pour nous faire subir ces drames humains que vivent les ukrainiens. Oui ! Les gens qui souffrent injustement dans leur chair et leur esprit sont véritablement notre famille. Une famille est en droit d'attendre la solidarité nécessaire de la part de sa fratrie, telle est notre conception du « vivre ensemble ». Vous l'avez tous appris, votre commune a voté l'octroi d'une somme de 1250€ pour le peuple ukrainien. Je pense que nous pouvons être fiers de cette action. Cette guerre n'est déjà pas sans conséquences sur la crise économique internationale, il nous faudra subir certaines rigueurs dont il faut bien le dire, notre pays n'est ni le mieux, ni le moins armé pour y faire face.

Fort heureusement, nous faisons confiance aux forces vives de notre société : « il n'est pas d'obstacle qui résiste indéfiniment et reste infranchissable ». Sur le plan local, nous pouvons être satisfaits de la réponse de certains de nos architectes et artisans locaux quant aux travaux de la mairie ; c'est autant de richesses qui resteront nourrir le tissu économique du Cap et des environs. Nos commerces trouvent des repreneurs, pour autant que nous ayons fait preuve d'encouragement par des aménagements de notre agglomération. Nos associations aussi redémarrent après une période de marasme sanitaire. Cette année nous renouons avec la coutume du feu d'artifice, tout ceci ne se fait pas sans le concours appréciable de notre comité d'animation. Enfin, nous pouvons compter sur nos employés municipaux qui continuent d'œuvrer à la mesure de leurs moyens. Je rappelle que nous continuons à entretenir les espaces verts et assurons les travaux de génie civil avec 4 agents au service technique contre 5 en 2020. Un agent n'a donc pas été remplacé à des fins d'économies budgétaires. Pour ceux qui savent ce qu'est le jardinage, ils n'ignorent pas ce qu'est la pousse des végétaux au printemps et la réglementation en matière de désherbage qui ne facilite pas les choses. Enfin, nous pouvons compter sur nos administrations départementales, régionales et nationales qui bien que la conjoncture ne soit pas favorable, encouragent les plans de relance et viennent en aide aux collectivités locales, par le biais des subventions. Ainsi la route à suivre est orientée vers l'optimisme, les travaux de la mairie sont bien entamés et la rénovation de la salle municipale commencera en fin d'année.

Comprenez que nos employés communaux n'ont pas à se faire interpellé sur leur travail, pour ma part il me faut être équitable et savoir reconnaître le mérite de chacun. Sur ces mots, je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous un bel été.

Actualités et gestion de votre commune

Un lifting pour la mairie et l'agence postale



Notre mairie dont la construction remonte aux années 1967...68, laissait paraître depuis un bon moment, des signes de vétusté. C'est dans les domaines thermique et ergonomique que des remises à niveau se faisaient le plus sentir. Les technologies ayant évolué, les divers câblages téléphonique, informatique et électrique présentaient des insuffisances évidentes. C'est ainsi que la municipalité a pris l'initiative de remédier aux problèmes et essentiellement, d'aménager un autre accueil mieux adapté aux publications statutaires et à la fréquentation croissante du public.

Les locaux de l'accueil provisoire viennent d'être mis en place pour une durée d'un an environ. Les cabanes de chantier (bungalows) ont été placées par l'entreprise LOCARMOR Quimper. Le transfert des bureaux s'est effectué en 5 jours. Beaucoup de manutention pour le personnel communal, de branchements électriques, informatiques et téléphoniques qui ont nécessité les interventions de David Bonizec.



Le maître d'œuvre est le cabinet d'architectes DPLG (Lijour/Castel). Les entreprises qui interviendront sur ce chantier sont :

Électricité et Câblages SARL Bonizec à Poullan/mer

Gros œuvre Le Corre Construction à Pont-Croix

Menuiseries Pichon Alain à Plouhinec

Peinture Atelier bois SEBACO

Désamiantage Le Roux 3D à Landudec

Serrurerie CELT Métal à Pouldergat

L'équipe municipale se félicite de voir que des entreprises locales interviendront sur ce chantier. La mairie respectera ses horaires d'ouverture tous les matins et l'accès à la cour sera interdit durant toute la durée des travaux. En cas d'urgence, vous pourrez téléphoner à la mairie au : Tél 02.98.70.60.54



Poursuite des travaux de traversées d'agglomérations

Cette année, nous avons reposé le platelage à la baie des trépassés, les personnes à mobilité réduite nous ont fait part de leur satisfaction l'an passé.

La traversée de l'agglomération Kerherneau/ Lescoff fait l'objet d'aménagements de passages pour piétons. Ainsi vous trouvez un passage piéton plus un arrêt du car scolaire à Penameur (croisement rue des hirondelles et rue des langoustiers), un deuxième passage pour piétons à hauteur de la rue de la Rose Effeillée, un troisième au départ de la rue des hirondelles(ouest) et un quatrième au niveau du commerce Pommeret.



Aires de camping-car

La gestion des aires de camping-car a abouti aux faits que le bivouac sur l'aire de la borne de Bithanie est désormais interdit. Une signalétique indiquant le parking de Kervit est mise en place à partir de la borne camping-car. Un stop sera posé à l'intersection de la rue des demoiselles et de la route de Cléden. Enfin, un sens giratoire obligatoire sera initié pour accéder à la borne. Tout ceci devrait, nous l'espérons, remédier à l'engorgement dont fait preuve cet endroit et qui est à l'origine des nuisances de bruit subies par les riverains.



Avis aux promeneurs

Mairie de Plogoff

Plogoff, le 04 Juin 2022

Amis visiteurs, vous avez entrepris une promenade sur le Littoral, nous attirons votre attention sur le fait que cela n'est pas sans danger. Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations/ conseils sur la sécurité pour profiter pleinement de votre promenade.

Restez sur les sentiers balisés ou fréquentés.

Attention aux chutes de pierres qui pourraient se dérober sous vos pas (en dehors des sentiers) et blesser les personnes qui se trouvent en contrebas.

Informez-vous des conditions météorologiques.

Si vous descendez au bord de la mer, soyez particulièrement vigilants :

- à la direction du vent (et à sa force)
- au coefficient de marée et à quel moment de la marée vous vous situez
- à l'état de la mer.

Les vents de terre génèrent généralement une mer calme.

Le vent du large apporte un clapot plus ou moins important qui rend la mer agitée et incite à la prudence.

La houle est particulièrement dangereuse car elle balaie avec force le bord de mer. Elle peut être générée au large et nous parvenir alors que le temps est beau et « apparemment » calme, quand cela se produit les observations suivantes doivent vous alerter :

- le bruit sourd des vagues qui déferlent se fait entendre à plus d'un kilomètre
- plusieurs bandeaux d'écumes blanches se détachent de la côte et sont clairement visibles
- les périodes de houles peuvent être entrecoupées de périodes de calme ce qui rend le phénomène particulièrement dangereux.

Photos faites par l'association des usagers du Port de Bestrée pour aider à identifier les situations dangereuses

Ne commettez pas d'imprudence, ayez un comportement responsable, il est ici question de votre Sécurité



Mer houleuse, les bandeaux d'écume se forment : Accès au bord de mer Dangereux



Mer apparemment calme, cependant les bandeaux d'écumes sont visibles y compris au large, la houle est installée : Attention de fortes lames peuvent survenir à tout moment, ne descendez pas au bord, c'est dangereux



Mer calme, risque faible.

Remerciement d'utilisateur

« Travail rapide, efficace, environnement laissé propre et net, personnel sympathique, merci beaucoup »
Voilà le genre de compliment que nous recevons de certaines personnes qui ayant demandé le service technique pour une intervention sur la voie publique a obtenu pleine satisfaction.
Il n'y a donc pas que des reproches. Certains trains arrivent à l'heure.

Avis à la population

Cimetière

Nous constatons tous que le désherbage de ce lieu de respect et de recueillement ne se fait pas toujours aussi bien que nous le souhaiterions. Il va sans dire que depuis la nouvelle réglementation sur les pesticides qui prive le jardinier d'un outil tel que des désherbants efficaces, les choses ont changé. Concernant ce qui relève de la tâche des employés communaux, c'est à dire l'entretien des allées communes, nous avons commandé une balayeuse desherbeuse motorisée. Cette machine servira en outre à nettoyer les bordures de trottoirs dans le bourg et aux abords de l'église paroissiale. Sachez toutefois que les espaces inter-tombes relèvent des propriétaires de concessions. Ainsi, toute concession, même dépourvue de monument funéraire doit être entretenue. Ce n'est qu'à ce prix que nous résoudrons les problèmes d'entretien.

Les massifs fleuris

Force est de constater que lors de la conception et l'aménagement du bourg, le nombre d'agents était plus important. Tout naturellement la décoration florale ne connut pas les limites qui sont de mise aujourd'hui. A l'avenir, il nous faudra donc envisager soit une minéralisation de ces massifs ou passer un contrat d'entretien avec un jardinier professionnel. Si vous avez d'autres suggestions, vous pouvez nous les communiquer sur Plogoff.fr.

Respect des lieux protégés

Régulièrement, on déplore que des véhicules motorisés souvent immatriculés en 29, bravent les interdictions mises en place par la commune. C'est souvent le cas au Men Tann. A tous ceux qui ne veulent pas entendre raison, ils doivent savoir qu'ils sont passibles d'amendes conséquentes. Une personne avertie en vaut deux.

Arrêts intempestifs

Il est fortement déconseillé d'arrêter son véhicule sur les trottoirs, d'autant plus si une aire de stationnement est prévue à quelques mètres. On ne répétera jamais assez que la sécurisation dans les agglomérations en dépend. L'arrêt anarchique des véhicules quand on ne veut pas faire l'effort de marcher prive souvent de visibilité les autres utilisateurs de la voie publique, ceci plus particulièrement aux intersections.

Vitesse en agglomération

Sans vouloir refaire la sempiternelle leçon sur le fait qu'on doit absolument ralentir en agglomération, nous nous devons de vous rappeler qu'il faut impérativement respecter, les règles mises en place avec les chicanes et de surcroît les limitations de vitesse qu'impose le dispositif. La limitation de vitesse est primordiale, les passages pour piétons ne servent à rien si la vitesse empêche l'automobiliste de céder la priorité.



Solidarité Cap-Sizun/Ukraine

14 mars 2022



Les élus de la communauté des communes du Cap-Sizun-Pte du Raz avaient appelé les citoyens, à manifester à Audierne leur solidarité avec le peuple Ukrainien et leurs dirigeants qui font face à l'hégémonie de leur voisin le dictateur russe.

Qui aurait cru qu'en 2022 se reproduirait une telle guerre ? Ce ne sont pourtant pas des signes avant-coureurs qui ont manqué pour alerter l'occident installé confortablement dans la paix, sous la protection de l'arme dissuasive cataclysmique ?

Que n'avons nous pas réagi, alors que le Tsar Poutine se livrait à soumettre ces pays inféodés au pouvoir Russe ? Nous pensons évidemment à la Tchétchénie et à la Géorgie. En même temps que la tristesse et la révolte envahissaient nos esprits, un joueur de cornemuse nous jouait l'hymne ukrainien repris par les voies de nos femmes réfugiées qui étaient venues là aussi pour remercier avec

des yeux humides,

le Cap-Sizun pour leur accueil.

C'était un moment émouvant où bon nombre de personnes avec leurs élus étaient présentes pour soutenir un peuple dans la détresse disposant de faibles moyens.

Devoirs de mémoire

Commémoration du 8 Mai

Traditionnellement, la Municipalité a rendu hommage à l'armistice de 1945.

L'Allemagne Nazie capitule devant les armées alliées et la paix règne désormais en Europe. Que d'horreurs vécues, et pourtant qui l'eut cru, nous revoilà en dépit d'efforts considérables de notre peuple pour la paix, replongés dans l'insécurité et l'incertitude de l'avenir.

Ceci pour rappeler que nous vivons une année particulièrement inquiétante où nous n'avons peut-être jamais été aussi proche de l'irréparable.

La cérémonie était organisée par notre conseiller défense Bernard Péron et son suppléant Eric Langlois. Chacun a fait selon ses disponibilités, la population était sous représentée et nous le regrettons, ceci est dû vraisemblablement au contre coup de l'effet Covid qui laisse des traces regrettables dans notre société. Nous devons coûte que coûte sauf cas de force majeure, conserver nos habitudes lorsqu'elles sont bonnes.

Après lecture de l'hommage du ministre par le maire Joël Yvenou et celui des anciens combattants par le médecin général Georges Le Guen, nos porte-drapeaux avec toujours leur sens du devoir, ont salué le monument de nos morts pour la France et la Liberté. Notre manifestation s'est terminée par un pot de l'amitié à la cantine municipale.



Hommage à André Coquet

Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent
(chanson de Jean Ferrat)

Ils étaient de Plogoff et ils avaient 20 ans

Deux frères, Noël et André appréhendés lors d'une rafle à Plogoff, conduits à Compiègne puis dirigés et parqués dans des wagons plombés en direction de Neuengamme en Allemagne au nord de Hambourg où se jouait déjà un drame humain de la cruauté nazie dans un camp de concentration.

Ils sont arrivés le 28 juillet 1944, harassés, affamés, battus.

Ils ont connu, la peur, l'humiliation, la faim, les coups et les blessures, sous l'œil des miradors.

Ces héros malgré eux qui n'étaient plus que des nombres aux yeux de leurs bourreaux qui s'acharnaient au quotidien par des sévices inhumains.

42900 prisonniers ont perdu la vie à Neuengamme dans le chaos organisé d'un empire fanatisé avec un but : la déshumanisation, l'extermination.

Noël, lui est revenu le 29 avril 1945, maigre, tremblant, ne sachant plus parler ni marcher, soutenu par des ambulanciers.

Noël fera partie du dernier convoi de Neuengamme enfin libéré par les britanniques.

Les générations ne doivent jamais oublier le sacrifice de ces jeunes vies brisées, dans un univers concentrationnaire ; c'est un devoir de mémoire.

Après la guerre on s'est dit : « plus jamais ça »... utopie ! Hélas ! la guerre existe depuis que le monde est monde.

Soyons vigilants, fuyons le racisme sous toutes ses formes et le totalitarisme .

Œuvrons pour la paix entre les peuples, la liberté et le respect de la dignité humaine

L'amour est plus fort que la haine

ANDRE avait 20 ans , c'était un enfant de Plogoff , sa vie s'est arrêtée dans l'enfer de Nuengamme brisée par la barbarie nazie le 19 novembre 1944.

Merci Monique pour ce poignant hommage. Puisse notre jeunesse, faire que tout ceci n'aurait été qu'un cauchemar de notre conscience collective et que les utopies d'aujourd'hui s'affirment un jour comme de bonnes réalités.



Remise des brevets et insignes du centre de préparation militaire marine de Quimper



Samedi 25 juin s'est tenue à Plogoff, place du général de Gaulle, la cérémonie de remise des brevets et des insignes aux 26 stagiaires de la PMM « Lieutenant de vaisseau Le Hénaff », en présence du maire, Joël Yvenou, des drapeaux des associations patriotiques, des conseillers municipaux, d'une délégation de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Pont-Croix et de la SNSM et des familles venues nombreuses assister à cet évènement. Cette cérémonie présidée par le capitaine de frégate Guy Varron, premier commandant de la PMM à sa création, marquait ainsi la fin du cycle 2021-2022.

La Préparation Militaire Marine permet à des jeunes gens de 16 à 21 ans de découvrir la marine et a pour objectifs :

- de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, aux enjeux des armées et tout particulièrement aux missions de la Marine nationale ;
- de favoriser le recrutement de la marine (engagement dans l'active ou contrat dans la réserve) ;
- de consolider la connaissance de la marine par la nation.

Après avoir passé en revue les stagiaires, l'enseigne de vaisseau Tiffen Bargain, chef de centre, a rendu un hommage aux victimes des récents drames survenus dans le Cap et sur la commune de Plogoff.

Ensuite chaque stagiaire s'est vu remettre son insigne des mains d'un marin d'active ou de réserve, parfois d'un père ou d'une sœur, marquant ainsi la transmission des valeurs entre les générations.

Après avoir chanté un chant de marin puis la Marseillaise, les stagiaires, à l'appel de leur nom, se sont vus remettre leur brevet. Cinq prix ont été décernés : prix de l'Amiral, prix du maire, prix de la Légion d'honneur, prix d'encouragements et prix de la camaraderie.

La matinée s'est achevée par le verre de l'amitié pris dans la salle municipale décorée pour l'occasion.



Ecole du Bout du monde

Dans le cadre de la création d'une Aire Marine Educative à Plogoff, les élèves de CM1-CM2 ont effectué une sortie à la plage du Loch, en compagnie d'Antoine Marhic, guide à la pointe du Raz et d'Erwan Stricot, Chargé de mission Natura 2000, pour découvrir la faune et la flore marine.



Une visite au camping s'est faite le vendredi 17 juin dans le cadre de la découverte du patrimoine de la commune. L'association de parents d'élèves a offert à tous les élèves de l'école un spectacle de la harpiste, Cristine Mérienne, le jeudi 12 mai :

Les élèves de maternelle ont assisté à la représentation de « Nicodème a un problème », le matin, tandis que les élèves du CP au CM2 ont vu « la note rouge » l'après-midi. Ces spectacles ont eu lieu dans la salle municipale, mise à disposition par la mairie.



Aire Marine Educative

En septembre dernier, les élèves de Mme Cognard (CM1 CM2), en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Pointe du Raz, ont mis en place une Aire Marine Éducative (A.M.E.).

C'est un programme créé par l'Office Français de la Biodiversité et soutenu par l'Education Nationale qui consiste à délimiter une zone d'étude et l'observer directement sur le terrain. L'espace d'étude retenu par les enfants s'étend sur l'ensemble de la commune de Plogoff.

Dans un premier temps, les élèves sont venus en Mairie rencontrer Mr le Maire et quelques élus, pour comprendre et connaître le rôle et la fonction du Maire et aborder les différents aspects de la gestion d'une commune comme Plogoff. Ensuite, en compagnie d'Erwan Stricot, le responsable des espaces naturels à la Communauté de Commune du Cap Sizun, ils sont allés observer la faune et la flore présentes à marée basse sur notre littoral.



Enfin, avec Fabien Serre, en charge de l'inventaire du patrimoine du Cap Sizun, les enfants ont été accueillis à la Ferme du Bout du Monde, dans le camping de Jean Noël et Annick Le Bars, pour étudier les différents bâtiments anciens, magnifiquement restaurés et encore présents sur le site. Bien entendu, il reste encore plein d'autres endroits merveilleux à découvrir dans la commune de Plogoff et c'est tant mieux car ce projet se déroule encore sur de nombreuses années à venir.

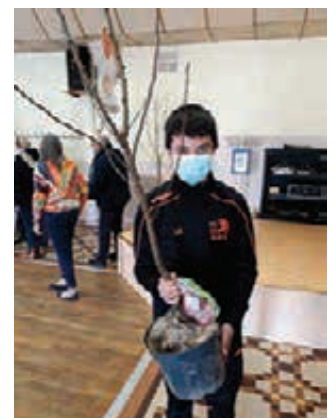
Et si on plantait un arbre !

Samedi 26 mars, pour la journée des arbres et forêts, étaient invités par la municipalité, les plogoffistes nés en 2011 et 2012 (Lilie, Paule, Louna, Ethan, Quentin, Louis et Johan).

Pour cette fête qui célèbre l'arrivée du printemps, chaque enfant s'est vu offrir un pommier qu'il plantera par la suite dans son jardin ou tout autre endroit de son choix. Planter un arbre, c'est aider la planète à respirer.

En la circonstance, monsieur le maire a tenu à rappeler aux jeunes qu'il compte sur eux pour perpétuer l'action présente, afin que cela devienne une tradition. L'arbre qu'on plante aujourd'hui jouera pleinement son rôle dans 40 ans.

La matinée s'est terminée par la dégustation d'un bon verre de jus de pomme.



Nouvelle exposition à la bibliothèque

Après toutes les contraintes qui nous ont été imposées par rapport à la covid, les restrictions ont enfin été levées le 14 mars dernier. Plus de pass, plus de masque obligatoire, mais cela ne nous empêche pas de rester vigilant en continuant à mettre du gel et garder le masque pour le respect des plus fragiles.

Le partenariat avec l'école du bout du monde se termine pour cette année scolaire 2021-2022, c'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé les enfants durant cette année scolaire. A la rentrée prochaine !

Expositions

Avril/Juin

Broderie au Point Compté de Mme Le Dorze

Michèle nous a fait découvrir la primeur de ses travaux de l'hiver...

Sur le thème de la mer, des animaux, des abécédaires et divers petits personnages.

Vous avez pu découvrir une diversité incroyable de tableaux qui n'ont pu que vous rendre admirateurs(trices) du travail accompli.

Si d'autres artistes souhaitent exposer, n'hésitez pas, et contactez-nous par téléphone ou par mail.

Une nouvelle exposition prendra place le 1er juillet 2022. Mme Bégot de Scaër nous fera découvrir ses peintures sur toiles.

Juillet-Septembre

Nouvelle exposition à la bibliothèque

Mme Guillerm - Bégot peint depuis de nombreuses années, pour

elle, et aussi par passion ... Son fils avait 4 ans lorsqu'elle a peint le portrait de Vincent van Gogh... Il a 46 ans aujourd'hui et Andrée ne s'est plus arrêtée.

Peintures sur papier, sur toile, fusain.

Sujets divers : Animaux, fleurs, et Marines... heureusement, Gaby son époux l'aide et assure les encadrements mais pense qu'aujourd'hui il est temps de sortir de l'ombre et montrer à tous le don de son épouse.

Originaires de la région de Brest, Andrée et Gaby se sont installés à Scaër depuis quelques années. Ils y ont retrouvé la tranquillité qu'ils estiment avoir perdu en ville, même si les souvenirs d'Andrée dans les années 1970 à la Pointe du Raz lui laissent d'excellents souvenirs et bien entendu des images inoubliables de notre Pointe du Raz qu'elle aime tant retranscrire dans ses tableaux.

Exposition à découvrir aux heures d'ouverture de notre bibliothèque.

Du 1er juillet au 30 septembre 2022

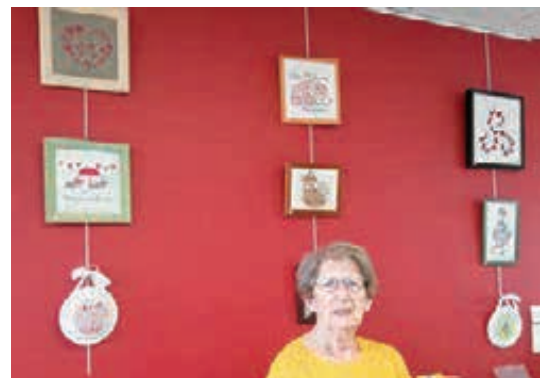
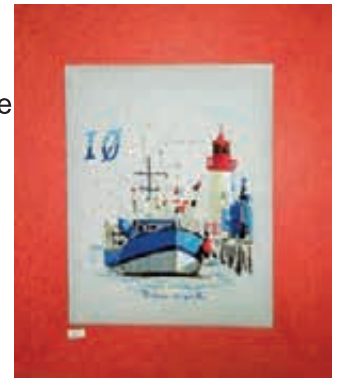
Remerciements :

Un grand merci aux personnes qui nous déposent leurs livres.

Les dons sont les bienvenus et nous permettent de remplacer des livres qui, au fil du temps et des emprunts finissent par s'abîmer.

Bel été à tous, bonne lecture !

Elisabeth et Nathalie



Club Arts et loisirs

À la reprise de nos activités en novembre 2021, suite à la pandémie, il faut se rendre à l'évidence d'une perte significative d'Adhérents comme constatée dans de nombreuses associations. L'actualité du moment n'étant pas de bonne augure ne tombons pas dans le catastrophisme et préparons, avec précaution notre période estivale. débutant le mardi 28 juin avec quelques agapes.

Le mardi 06 septembre notre club rouvrira ses portes, centre socioculturel salle Jean LEGALL, pour sa nouvelle saison fin 2022 — premier semestre 2023.

Nous pouvons accueillir, avec grand plaisir, de nouveaux Adhérents!

Contact: Mme Lysiane VICHON (Présidente) Tél:02 98 70 62 05

Club sports et loisirs de la Pointe du Raz

Une journée dans le Golfe du Morbihan

6h30, tout le monde est sur le pont à Plogoff... Une quarantaine d'adhérents de l'association a répondu "présent" pour une journée de découverte du Golfe du Morbihan. Le trajet jusqu'à Vannes se déroule sans encombre. Pour une fois, pas de bouchon à Lorient, juste un petit ralentissement à l'entrée de Vannes. Embarquement à bord de la vedette « Suscinio », puis direction l'île d'Arz où est prévue l'escale principale – de quoi contenter les marcheurs !

Juste après le départ, nous pouvons admirer le maxi catamaran Spindrift qui venait d'être gruté sur son chantier d'origine, puis un des bateaux typiques du Golfe, le sinagot Joli Vent qui s'apprête à appareiller, et que nous aurons d'ailleurs l'occasion de croiser sous voiles à plusieurs reprises dans la journée. Au mouillage à côté de lui, petit clin d'oeil aux Capistes, le Corbeau des Mers, langoustier d'Audierne célèbre pour avoir amené à Londres les hommes de l'île de Sein suite à l'appel du 18 juin 1940. Premières découvertes du Golfe grâce aux commentaires du capitaine (qui a oublié en passant devant l'île Boedic de nous faire saluer le moine...il se rattrapera le soir !). Le Golfe recèle de très nombreuses îles (la légende dit qu'il y en a 365 !), certaines sont inhabitées depuis toujours, on pourrait être tenté d'aller y jouer à Robinson Crusoe mais c'est bien sûr interdit !

Arrivée rapide à l'île d'Arz, surnommée « l'île des Capitaines ». Au programme, le moulin à marée, le tour du bourg, et pour les plus courageux le tour par la pointe de Liouze, rien de bien méchant car l'île est plutôt plate, et le temps frais rend la marche agréable. Un repas roboratif permet ensuite à tout le groupe de recharger les batteries.

L'après-midi grand tour du Golfe avant de rejoindre l'île aux Moines. Le capitaine égrène le nom des îles que nous longeons, aux noms évocateurs : les Logoden, Mouchouse, Stibiden (ancienne propriété de Danielle Darrieux qui venait souvent s'y ressourcer), Govihan, er Gazeg...qui donne son nom au courant de la Jument, le plus puissant de

France voire d'Europe. Au Rhuys, le moulin à marée de Retour en arrière chez nos d'Er Lannig et le cairn de devant l'île Longue (pas de bien sûr !) pour aller faire Golfe, puis cap sur l'île aux escale, plus courte...mais commence à être fatigué et sera pas trop frustrant.

de Vannes avec l'aide du Une petite photo devant le embarque, avec la hâte de cette journée bien remplie...



loin, sur la presqu'île de Pencastel. ancêtres devant le cromlec'h Gavrinis avant de passer sous-marin nucléaire en vue demi-tour devant la sortie du Moines pour la dernière comme tout le monde qu'il fait plutôt chaud ce ne Nous rentrerons enfin au port courant de marée montante. car, et hop ! tout le monde retrouver ses pénates après

Scrapbooking

Malgré une période sanitaire difficile, nous avons pu continuer à travailler dans une ambiance conviviale et progresser dans notre activité de scrapbooking,

La saison 2021/2022 s'achève, mais nous proposerons une séance d'initiation pendant l'été, tant pour les enfants à partir de 10 ans, que pour les adultes. De même, au mois de septembre, nous organiserons une porte-ouverte dans notre local de l'espace socio-culturel. Les cours reprendront donc en septembre le lundi soir, sachant qu'il est toujours possible de rejoindre le groupe en cours d'année,

Nous comptons sur votre motivation et votre énergie pour redynamiser notre équipe et pour continuer notre belle aventure tous ensemble à la rentrée,

A bientôt, et au plaisir de rencontrer les anciennes et les nouvelles participantes,

Vous pouvez nous joindre au : 06 73 06 70 50

Club généalogie

Comme en 2021, dans le courant du mois d'octobre, des séances d'informations sur les recherches généalogiques seront proposées. Elles se déroulent dans la salle André Coquet le jeudi de 14 à 16h00. Elles portent sur les techniques de recherches auprès des divers sites gratuits ou payants (Généanet - Centre de Généalogie du Finistère (C.G.F) - Archives départementales). L'utilisation d'un logiciel dédié à cette activité est également abordée. Connaître l'origine et l'histoire de sa famille est un travail très enrichissant, très prenant et très passionnant qui requiert organisation et patience. Places limitées

Contacts: Mairie: 02.98.70.60.54 - JAFFRY, André 06.76.52.04.25 - TARTAISE, Paul 06.70.43.84.48

Club informatique

La dernière session informatique s'est terminée début Mars. Les informations données portent sur l'utilisation basique d'un ordinateur (Clavier – Messagerie électronique – transfert des photos – traitement de texte etc.). Les participants sont également informés des risques inhérents à l'utilisation d'internet (Escoqueries – faux mails etc.). La session est ouverte aux habitants de Plogoff ainsi qu'aux personnes originaires de la commune. Priorité est donnée aux nouveaux inscrits mais elle reste ouverte, en fonction des places, aux personnes ayant déjà suivi une précédente session.

Contacts: Mairie: 02.98.70.60.54 – JEANNIC, Gilbert: 06.07.47.48.43 – TARTAISE, Paul 06.70.43.84.48



FNACA

Cette année, c'était au tour de Goulien qu'était confiée la célébration de fin de la guerre d'Algérie. Les maires des quatre communes du bout du Cap-Sizun s'étaient réunis avec bon nombre de leurs adjoints et une population venue se joindre à leurs élus pour rendre un hommage solennel.

Henri GOARDON a tenu à rappeler à cette occasion, les malheurs qui touchent aujourd'hui l'Ukraine : « Que d'horreurs qu'on n'osait plus imaginer aussi proche de notre pays au 21e siècle ».

S'en est suivie la lecture de la secrétaire d'état chargée des anciens combattants, par le maire de Goulien. La lecture de la rémission de la guerre d'Algérie a été faite par Mr Alain Blanchet représentant de la FNACA et conseiller municipal de Cléden-Cap-Sizun qui a également fait observer la minute de silence. La sonorisation était assurée par Guillaume Rohou de Plogoff. Après la cérémonie, les participants se sont retrouvés à la Maison du vent pour visionner des photos d'archives et partager le verre de la Fraternité.



FC Penn Ar Bed

La saison de football 2021/2022 s'est terminée sans encombre, contrairement aux années précédentes. Les objectifs ont été atteints, le maintien pour les équipes A et B. Les résultats dans les différentes coupes ont été excellents contre des équipes de niveau supérieur. Le démarrage en championnat a été poussif pour l'équipe fanion, heureusement qu'une série de 5 succès consécutifs a permis de remonter dans le haut de tableau. Le PAB a pris cette saison le pari d'intégrer de jeunes licenciés affrontant ainsi des joueurs seniors aguerris. Les "Sang et or" ont présenté à plusieurs reprises, une ligne arrière composée d'éléments de moins de 20 ans. Un pari pour l'avenir qui s'est révélé positif.

L'équipe (B) prendra un départ catastrophique, ne comptant que 2 points à l'issue de la 7ème journée. La poule retour sera ponctuée de succès qui placent cette formation à la 4ème place. Tributaire de l'équipe fanion, elle réalise un bon championnat.

L'équipe C composée de joueurs de tous âges connaîtra les joies de la victoire à plusieurs reprises. Elle finira par un forfait à deux rencontres de la fin du championnat. Les dimanches matin ont été douloureux pour certains, manquant l'heure du rendez vous, ils ont compromis l'avenir de leur équipe. Dommage pour ceux qui ont entretenu la flamme tout au long de la saison.

Nos plus jeunes poursuivent leur apprentissage sous les couleurs du Cap Sizun et dans l'école de foot regroupant l'AS Plouhinec, FC Goyen et le PAB.

Notre association remercie les annonceurs, les bénévoles, les supporters qui font vivre le club. Réservez vos achats aux annonceurs.

Dimanche 6 juin au cours de l'après midi, au stade de Kérazan, la grande famille du FC Penn Ar Bed s'était réunie pour fêter ses vingt ans

Après le tournoi de sixte, le match suivant mettait aux prises l'équipe fanion du PAB à l'équipe victorieuse de la coupe Pierre Riou à Tréboul devant Pont de Buis. Cette rencontre est restée dans les mémoires des supporters capistes qui s'étaient déplacés très nombreux.

Dans un stade paré aux couleurs du FC Penn Ar Bed, accompagné du célèbre titre "JUMP" de Van Allen, d'un mur de fumigènes, l'équipe emmenée par Yann Rohou a été chaudement soutenue par un nombreux public qui n'a manifestement rien oublié. Les connexions entre plusieurs joueurs ont réapparu, les gestes techniques étaient là. Mais quand on prend de l'âge, le problème, c'est que le terrain s'allonge et c'est là que ça se gâte. Seule la vélocité de leurs adversaires les aura mis en difficulté. Les "anciens" parviendront tout de même à mettre deux buts et laisseront sportivement la victoire aux "jeunes".

Ensuite viendra le moment des récompenses pour les services rendus au club lors de ses 20 années. Beaucoup de monde passera sur le podium. Les co-présidents Jacques Velly et Allan Colin relateront la création du club et le fonctionnement de ses 20 ans.

La photo de famille prise par Sébastien Le Roux sera intergénérationnelle. Malheureusement tout le monde ne pourra y participer. Un apéritif rassemblera tous les acteurs de l'après midi. A 19H30, 253 personnes ayant retenues leur place pour la soirée, feront mouvement vers la salle communale. Thomas du "Domaine des agneaux" de Poullan les y attendait pour leur servir un excellent couscous. La société Ferezou Animation de Plouhinec, dans une belle ambiance fera chanter et danser les convives tout au long de la soirée. Le FC Penn Ar Bed fait amende honorable auprès des personnes qui ont été oubliées, malgré des recherches approfondies.

Le PAB remercie toutes les personnes, les entreprises, les comités des fêtes, les municipalités de chaque commune pour avoir répondu favorablement aux sollicitations du club. Notre association remercie le "Centre Leclerc" d'audierne, pour sa généreuse participation à l'évènement. Remerciements chaleureux aux personnes chargées de la mise en place, de la décoration de la salle et des infrastructures extérieures. Un travail professionnel qui a été apprécié à sa juste valeur.

Un très grand MERCI à l'ensemble des acteurs qui ont permis la tenue de cet évènement festif.

Pour exister, votre club a besoin de toutes ses forces vives et vous en faites partie. Rejoignez nous ! Conscient que nous passons pour des oubliés par les instances, notre salut ne passera que par nous. Les dirigeants bataillent pour maintenir le football au bout du Cap Sizun, nous ne réussirons qu'en restant unis, solidaires et en faisant preuve de ténacité. Bel été à tous !



Billard Club du Cap



Cette année sportive a été une réussite pour le club.

Le week-end des 23,24 et 25 mai c'est à Lyon qui accueillait la finale à la bande que Siegfried Carré a tenté de s'approprier le titre de champion de France mais la marche s'est révélée bien haute et les adversaires très forts.

Les 7,8 et 9 mai ses résultats ont conduit Siegfried à une nouvelle finale de France à Saint-Etienne (à la libre).

Sa troisième finale de France (aux trois bandes) à Rouen ne lui a pas non plus permis de ramener le trophée. Aucun titre de champion de France malgré trois qualifications est un peu frustrant mais à ce niveau tous les participants ont de grosses qualités et le gain ou la perte d'un match se joue quelquefois à presque rien. Par équipe quatre joueurs ont préparé la finale de ligue aux trois bandes. Le 7 mai, toujours en course pour une éventuelle participation, ils recevaient Saint-Brieuc. Malgré de beaux matches la victoire ne leur a pas souri. Dommage !

En interne nous avons organisé un petit tournoi aux cinq quilles : huit rencontres pour chaque joueur. Son déroulement sur six semaines s'est déroulé amicalement et a permis de mieux connaître ses adversaires d'un jour.

Ces résultats après la difficile période de la covid (qui tarde à s'arrêter) nous donnent de l'espoir mais nous aurions préféré pour ce quarantième anniversaire de la fondation du club garnir un peu plus le palmarès.

A la rentrée nous « ouvrirons les portes » et nous souhaitons accueillir de nombreux visiteurs.

Se mettre à pratiquer le billard français peut se faire à tout âge. Avec quelques conseils on s'initie à ce plaisir.

Caval Cap

L'association Caval Cap organisait le 22 mai dernier, avec le soutien logistique du



CREEF(comité des raids d'endurance équestre en Finistère) , une course d'endurance équestre qui a rassemblé plus de 110 cavaliers venus de toute la Bretagne au départ des moulins de Trouguer à Cleden cap sizun, certains étant venus de Fougères pour participer à l'une des plus petites épreuves... C'est la preuve s'il était besoin que les chemins et les paysages du Cap Sizun attirent.

Cette organisation, qui cette année servait de support aux championnats du Finistère, a demandé la mobilisation de quelques 70 bénévoles le jour J afin de sécuriser les traversées de route, d'assurer la restauration etc... Quelques semaines en amont ce

sont 25 personnes armées de débroussailleuses, tronçonneuses, serpettes et autres qui ont exécuté quelques actions de débroussaillages sur les chemins de la commune pour le bien de tous.

D'ores et déjà tournés vers la prochaine édition 2023, certains membres du bureau lancent des pistes pour l'organisation d'une randonnée équestre, pédestre VTTiste en collaboration avec les associations locales car au-delà de l'organisation de cet évènement sportif, l'objet de caval cap est de valoriser et promouvoir les chemins de randonnées de la commune et des communes avoisinantes.



Un plogoffiste en pêche sur le thonier Rangiroa, au Guilvinec

Cette fois, le dossier que nous vous faisons découvrir, est une histoire prospective qui traite d'une méthode de pêche. A ce titre, ça n'est pas sans intérêt, de faire connaître ce métier à nombre d'entre nous mais surtout à notre jeunesse afin d'attirer son attention sur une activité qui génère bon nombre d'emplois à terre comme en mer (1 emploi marin à la pêche donne 3 emplois à terre). Notre région a toujours trouvé son salut dans les activités orientées vers la mer . S'agissant du métier de marin pêcheur, nous savons tous qu'il s'adresse aux gens courageux de la trempe de ceux dont parle Aristote que nous citerons, une fois n'est pas coutume : « il y a trois sortes d'hommes , les vivants, les morts et ceux qui prennent la mer ». Retenons de cette citation que la mer demeure une échappatoire possible pour les gens courageux, désireux d'aller au bout d'eux même à l'occasion, même si à l'avenir, face à l'évolution des technologies, il sera impératif de savoir gérer la ressource.

Rassurons-nous, cette vision vaut dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres.

Ce choix a longtemps souri aux bretons et les Plogoffistes n'ont pas fait exception dans leur histoire. Souvenez-vous du Cap pays des langoustes, de l'épopée de la marine marchande à diverses époques et de la marine nationale dont les effectifs sont toujours bien pourvus par les capistes.

Désormais nous sommes passés à l'ère des ligneurs.

Paul a accepté de vous faire partager son expérience. Sa motivation est le résultat d'un désir impérieux de revenir sur les traces de certains de ses proches, afin de mieux comprendre la passion qui les anime lors des discussions sur leurs métiers de marins .

Avouez que c'est une aventure méritoire pour un retraité qui pour l'occasion, ne craint pas de sortir de sa zone de confort.

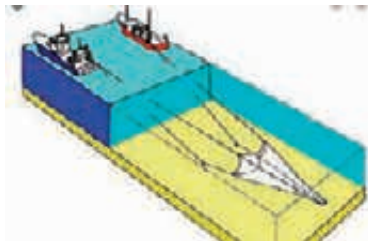
Au cours des étés 2020 et 2021, moi le terrien, j'ai eu l'occasion de participer à deux marées à la pêche au thon (germon) sur le chalutier "Rangiroa" du Guilvinec. Sachant qu'une marée dure entre 10 et 15 jours selon les résultats des prises et n'ayant jamais pris la mer pendant plus d'une journée j'appréhendais quelque peu cette expérience, non pas tant pour le mal de mer, quoique, mais surtout pour la promiscuité de la vie à bord. Le navire est un bateau de 23 mètres et l'équipage est composé du Capitaine et de 4 marins dont un mécanicien. La découverte de l'intérieur du chalutier est une grande révélation, chaque endroit est optimisé mais c'est surtout le lieu de couchage qui est surprenant de par son exigüité. En 2020 nous avons d'abord rejoint le Sud Irlande (mer celtique). Devant l'absence de poisson nous sommes descendus jusqu'au nord des côtes Espagnoles en traversant le golfe de Gascogne. Durant cette navigation, qui pour moi restera mémorable, nous avons été ballottés dans tous les sens en raison d'une forte dépression (8 sur l'échelle de Beaufort). En 2021 nous sommes restés dans le Sud Irlande.

Si la marée de 2020 a duré 12 jours celle de 2021 n'a duré que 8.



Le type de pêche

La pêche au thon se fait selon le principe de la pêche pélagique. Le chalut pélagique est un chalut à grande ouverture lesté en partie basse par une gueuse. C'est un engin qui travaille en « pleine eau ». Les pêcheurs détectent grâce à un sondeur la position des bancs de poissons et filent le chalut à la profondeur voulue. Le chalut pélagique peut être utilisé par un seul bateau, à l'aide de panneaux divergents ou par deux navires, on parle alors de « chalutage en bœufs ». Pour cela nous sommes accompagnés du Kerflous également du Guilvinec.



Dans cette dernière situation, la position des deux navires conditionne l'ouverture du chalut et le cumul des puissances motrices des navires permet l'utilisation des chaluts à ouverture plus importante. Le navire maître est le « bœuf » (celui qui dirige la manœuvre). Il détient le filet à son bord et l'autre navire est appelé le « veau ».



Les animaux marins pélagiques

Un poisson est appelé pélagique lorsqu'il vit dans les eaux proches de la surface. Le hareng, la sardine, l'anchois, le maquereau, le thon... sont des poissons pélagiques. Les poissons ont le dos bleu-vert. Cette coloration les protège des oiseaux et prédateurs marins. Leur forme oblongue leur permet de se déplacer très facilement. La plupart des poissons pélagiques sont grégaires, ce qui signifie qu'ils vivent en groupe et nagent en bancs. Un banc est constitué de poissons de même taille. Il peut être formé de plusieurs espèces différentes, chaque individu ayant quasiment la même longueur.

La pêche



Cette dernière est très réglementée. La période va de Juillet à Octobre. De plus le quota est limité à 160 tonnes entre les deux navires. Une fois arrivé à proximité du lieu de pêche quelques lignes à main sont mises à l'eau pour détecter une éventuelle présence de poisson. Si c'est le cas ces derniers sont proprement éviscérés car le prix de vente est supérieur au thon pris au chalut. Ce type de pêche se pratique exclusivement la nuit, du crépuscule à l'aube. Dans la journée le poisson recherche les profondeurs et ne remonte vers la surface que dans la soirée. Toutefois les nuits de pleine lune la pêche est plus difficile car, vu le clair de lune, les poissons devinent le chalut et

parviennent à l'éviter. Chaque soir, vers 22h30, le filet est mis à l'eau. Dans un premier temps le Kerflous vient se mettre à couple, toujours sur notre babord, afin qu'un filin lui soit lancé pour ensuite y accrocher le filet. Je suis impressionné par l'incroyable enchevêtrement de câbles, de chaînes, de cordages ainsi que par le bruit de ferraille émis par les chaînes et les treuils. Mais c'est surtout la dextérité avec laquelle le travail est effectué, sans un mot, tout est huilé et chacun connaît précisément son rôle.

Si le premier jour c'est vous qui filez, le lendemain vous mouillerez le chalut en seconde partie de nuit soit vers les 2 ou 3 heures selon le résultat de la première traîne. Les chalutiers embarquent alternativement les prises. Une fois mis à l'eau le filet ne se mesure pas sur la longueur mais sur l'ouverture qui est de 114 mètres. Lors de la recherche du poisson l'écart entre les deux bateaux est d'environ 150m. Le navire ayant mis le chalut dirige les manœuvres de pêche. Les bateaux sont équipés de capteurs permettant de déterminer la masse de thons entrant dans le chalut mais également la profondeur de ce dernier, une trentaine de mètres environ. Sur la photo la masse rouge indique le banc de thons entrant dans le chalut. La profondeur du chalut est également mentionnée sur l'écran de contrôle à savoir 29m.





Lorsque le chalut est plein (Le plus que j'ai vu 19 tonnes) le contenu dans la nasse est divisé entre les deux bateaux car une telle quantité ne peut, non seulement être levée directement, mais de plus la plage arrière du bateau ne pourrait recevoir un tel volume de poissons. Pour cela des poches

contenant chacune entre 1 tonne et 1,5 tonne sont constituées à l'intérieur même du chalut et remontées une à une. Comme le Capitaine me l'indique s'il y a trop de thons ces derniers s'écrasent, s'abîment et deviennent invendables. Lorsque le thon est remonté, 25 de différentes tailles sont pesés 5 par 5 afin de déterminer le poids moyen du poisson. En général cela tourne entre 8 et 11 kg. Ensuite chaque thon est descendu de l'arrière du bateau via une goulotte jusqu'à la porte donnant accès à la cale. À l'entrée de cette dernière chaque thon est descendu 1 par 1 où il est rangé et glacé. La cale est à une température de -2°. Lors d'un coup de chalut il a été mis en cale 953 thons. Les



deux marins faisant le travail de rangement et de glaçage peuvent rester en cale plusieurs heures. Lors de la dernière marée, entre les deux bateaux, 60 tonnes ont été pêchées.

Il arrive également que le chalut remonte d'autres espèces à savoir de l'Espadon et du thon rouge. Ce dernier étant protégé sa pêche est très règlementée. Si



le poisson est mis en cale, le capitaine doit informer les affaires maritimes du nombre de spécimen et du poids afin que cela soit vérifié lors de la débarque.

Vu le poids de certains poissons, entre 150 et 200 kilos, il ne peut être mis en cale qu'à l'aide d'un treuil.

Lors du retour au port le thon est sorti des cales par les dockers. Dans la criée les marins le réceptionnent et le rangent par poids. Il est de nouveau glacé puis transféré dans les camions frigorifiques pour être acheminé vers les acheteurs.

La vie à bord

Comme mentionné précédemment le travail ne se fait que de nuit. Une fois le chalut mouillé, le capitaine reste à la passerelle toute la nuit surveillant les capteurs tout en restant en contact radio avec le Kerflous, les marins quant à eux vont dormir jusqu'au réveil effectué par le capitaine, via l'interphone, (3 sifflements suivi de Virez, Virez, Virez) indiquant la remontée du filet. Il en sera de même lors de la seconde mise à l'eau. Il arrive que les marins ne dorment que 3 ou 4 heures certaines nuits en fonction de la quantité pêchée. Une fois le dernier thon glacé les marins se reposent jusqu'au repas de midi, sauf la personne de quart. Il m'est arrivé de prendre la permanence, mais je précise qu'il n'y a aucun risque le bateau étant à l'arrêt durant la journée. Pour les repas chaque marin est de permanence 2 jours de suite.

Durant l'après midi chacun vaque à diverses occupations (lecture, télé etc.) Il arrive également qu'ils doivent ramener le chalut si ce dernier a été abîmé lors de la dernière traine. Sur le chemin du retour les marins s'attèlent à la "Potasse". Il s'agit de nettoyer le bateau en vue de la prochaine marée. Le navire ne restera que quelques jours à quai avant de repartir.

Ces expériences m'ont permis de voir de près ce qu'était le métier de marin pêcheur car, entre l'entendre dire, se l'imaginer et le vivre réellement il y a un monde inimaginable.



Le plein d'animations !

La saison 2022 à la Pointe du Raz a démarré le 2 avril et se terminera le 13 novembre. Et bien entendu le site naturel est accessible toute l'année.

Visites accompagnées : temps de rencontre privilégiés pour découvrir le Grand Site

Au programme : 6 types de visites au choix qui couvrent une grande partie du Grand Site de France :

- Veillée crépusculaire
- D'un Pointe vue Rando
- Les trésors du Grand Site
- La Pointe du Millier
- Un Grand Site dans le vent
- La vie de l'estran

La réservation est obligatoire à visite@pointeduraz.com, plus d'informations : <https://www.pointeduraz.com/fr/infos-pratiques/visites-accompagnees>

A ne pas manquer : des temps d'échange avec un guide du Grand Site de France à 14h, 15h, 16h (et 17h pendant les vacances scolaires) entre le sémaphore et le promontoire de la pointe du Raz, tous les jours jusqu'au 13 novembre.



Pour prolonger votre visite, des expositions temporaires vous sont proposées

Des falaises et des hommes

2 avril - 13 novembre 2022 ; espace fortifié ; Pointe du Raz

Les photographies présentées dans cette exposition ont été sélectionnées par Fabien SERRE à la suite de son inventaire du patrimoine capiste en 2018.

Elles montrent comment les gens du Cap ont su apprivoiser les falaises. Même si certaines de ces pratiques ont disparu, toutes ont laissé des traces visibles que le visiteur pourra apprécier ensuite sur l'ensemble du GR34©.



Kareñañ'art - L'art portuaire éphémère

2 avril - 28 juillet ; Maison de la Pointe du Raz et du Cap Sizun ; Plogoff

L'exposition est née de l'étonnement d'Henri CAMUS devant l'originalité des couleurs brutes et entremêlées, des caréneurs dégorgeant leurs pinceaux et rouleaux.

Ses prises de vue sont suivies d'une sélection, puis du recadrage avant le choix du sens de présentation. Henri se considère comme un témoin qui collecte des couleurs, avant qu'elles ne soient recouvertes et disparaissent à jamais



La Leçon des Villes

1er août - 13 novembre ; espace fortifié; Pointe du Raz

Mise à disposition par le CAUE du Finistère, La Leçon des Villes présente un panel diversifié comprenant 10 formes d'urbanisation et 10 échantillons de quartiers répartis sur tout le Finistère. Les exemples choisis, dont Primelin et Cléden Cap Sizun sur le Grand Site de France, illustrent différentes manières d'occuper le sol profondément ancrées dans l'histoire et la géographie locales.

Ce panorama non exhaustif des typologies d'urbanisation finistériennes témoigne de qualités spatiales en termes de densité, d'usage parcimonieux des matériaux, d'intimité, d'espaces communs, de rapport au paysage.



Animations à ne pas manquer

Dédicace - 11 juillet 2022 ; Maison de la Pointe du Raz et du Cap Sizun ; Pointe du Raz

Rencontre-dédicace avec Gérard-Henri HERVE de 11h à 17h, auteur de romans policiers régionaux. L'intrigue du dernier volume, Les disparus du Cap, se situe dans le Cap Sizun depuis Audierne jusqu'à Plogoff et la Pointe du Raz.



Spectacles Nouveaux mondes

Sélectionnés par le Ministère de la culture et le Conservatoire du littoral, et programmés par le syndicat mixte :

- Meris ANGIOLETTI - Du 11 au 13 juillet ; Pointe du Millier

Présence d'une artiste pour recueillir des témoignages de disparition en mer, rencontrer des acteurs, des habitants, des « personnes ressources ».

- Carolina E. SANTO - 19 juillet de 10H30 à 13H ; Pointe du Raz

Visite théâtrale au niveau du sémaphore.

- Hoël DURET et sa troupe - 26 août de 16H à 21H ; chapelle Saint-They ; Pointe du Van

Séquences musique et théâtre (ANNE Etape 1).

- Hoël DURET et sa troupe - 2 septembre de 16H à 21H ; esplanade près de la maison de site ; Pointe du Raz ANNE Etape 2.

Journées européennes du patrimoine

24 septembre ; auditorium de la Maison de la Pointe du Raz et du Cap Sizun ; Pointe du Raz

À 18h, conférence de Fabien SERRE sur les 4 ans d'inventaire dans le Cap Sizun.

Accès à la Pointe du Raz

Nous tenons à vous informer que la contribution forfaitaire des usagers du parking est la seule ressource de fonctionnement du syndicat mixte qui gère le Grand Site de France.

Ce budget est majoritairement consacré à l'accueil des visiteurs sur le site (information à la maison du site, sur le parking, entretien des bâtiments, des espaces d'accueil, des sanitaires...) et à la mise en œuvre du cahier des charges du label Grand Site de France grâce à la contribution des collectivités locales (accueil des visiteurs, préservation des paysages, de la faune, de la flore, mise en valeur du patrimoine...).

En 2022, le système de fonctionnement du parking a changé, des horodateurs ont été installés. Les résidents du Cap Sizun bénéficient toujours de la gratuité du stationnement.

La lecture de la plaque d'immatriculation pour l'ouverture de la barrière de sortie du site est remplacée par l'apposition d'un macaron "résident" sur le pare-brise.

Pour obtenir le macaron, les résidents sont invités à se rendre dans leur mairie (sauf Audierne, Cléden Cap Sizun et Primelin) à la communauté de communes ou à la Maison de la Pointe du Raz et du Cap Sizun, munis de la carte grise de leur véhicule. Les résidents dont la carte grise indique une adresse hors Cap Sizun, doivent présenter également un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture eau, électricité...) au même nom.

Une fois le macaron délivré et posé sur le véhicule correspondant, il n'y a aucune démarche à réaliser les années suivantes.

Merci d'être ambassadeur du Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun

Le mot de la majorité

Sans doute avez-vous déjà perçu des bribes d'information sur le dernier conseil municipal, aussi nous nous expliquons par le présent document sur ce qui s'est réellement passé.

Alors que nous en étions à traiter des questions diverses, notre principal opposant, sur un ton toujours aussi professoral, sans le moindre égard pour les responsables qui eux aussi ont été marqués par le drame, s'est lancé dans un exposé philosophique sur la notion de responsabilité de chacun quant au drame du 19 mai à Pors Loubous.

A ces propos, certaines conseillères de la majorité ont fait connaître leur indignation en faisant savoir qu'en ce qui les concernait, elles ne se sentaient aucunement responsables bien qu'elles étaient bien évidemment très bouleversées par le malheur qui venait de frapper ces gens. Dans la suite du débat, le maire a fini par signifier à son opposant que le procédé consistant à se saisir d'une telle occasion à des fins politiques était "abjecte et dégueulasse". A partir de cet instant les propos de l'opposition se sont enflammés, allant jusqu'à traiter le maire "d'irresponsable" comme le penserait selon elle, une bonne partie des ploffistes.

Le télégramme que nous qualifierons de l'opposition n'a pas manqué de relater une information des plus partisans en laissant entendre habilement que les débats animés du conseil seraient à l'origine de la décision d'installer des panneaux pédagogiques sur les trois ports abris de la commune. Il nous a bien entendu été nécessaire de faire paraître un rectificatif à ces propos. Un pourparler de cette solution a été évoqué au lendemain du drame et la demande a été faite aux associations des ports le 3 juin 22 lors d'une réunion avec les représentants de la mairie (ils peuvent témoigner).

Sachez tous qu'il n'y a pas de questions tabous dont on ne pourrait pas traiter en conseil municipal. Le problème est que l'on doit poser correctement la question avec certains égards pour les interlocuteurs. La dignité est une des principales vertus évoquées dans la charte de l'élu local et le respect d'autrui est une valeur fondamentale.

La tâche des élus responsables des affaires de la commune est suffisamment prenante pour qu'ils n'aient plus à se soucier de querelles qui ne visent qu'à les faire « craquer » comme cela a été dit à qui voulait bien l'entendre.

Comme vous pouvez le constater, les réunions du conseil municipal sont loin de se dérouler dans la sérénité. Nous vous laissons juges des méthodes utilisées : d'abord c'est l'insulte et l'attaque, ensuite on se pose en victime. C'est une méthode que nous connaissons tous chez les politiques qui ne sont du reste pas les meilleurs. Pour peu que vous ne vous sentiez pas concernés ou que vous pensiez que nous versons dans la paranoïa, réfléchissez bien à ce procédé qui consiste à être toujours contre tout mais à ne jamais voter contre quoi que ce soit. La meilleure façon d'instiguer quiconque à accepter la pensée qui se veut unique et supérieure est encore l'abstentionnisme qui fuit la vraie responsabilité.

Tribune de l'opposition

Comment ne pas débiter cette tribune sans évoquer le terrible drame qui, sur notre commune, a endeuillé une famille audiernaise et a généré un profond émoi au sein de la population. A cette famille, comme à toutes celles qui ont été marquées par un deuil au cours du semestre passé, nous exprimons notre compassion et notre solidarité.

Depuis le mois de janvier dernier, nous avons assisté à tous les conseils municipaux et nous avons pris une part active à leur déroulement. Un conseil municipal doit être un espace vivant de discussions et de délibérations; y siéger sans y contribuer est un non sens et un renoncement en matière de responsabilité. Durant ces conseils, après avoir été informés, nous avons très souvent suivi la majorité municipale. Deux exceptions cependant, l'approbation des comptes-rendus des conseils qui ne reflètent pas la fidélité de nos interventions et surtout, le vote du budget. Sur ce dernier point, nous nous sommes abstenus pour deux raisons. Tout d'abord, les comptes administratifs et le budget prévisionnel doivent être présentés par le maire de la commune; à Plogoff, nous regrettons que ce travail de responsabilité ait été confié à un représentant du Trésor Public. Ensuite, les chiffres présentés en séance ont dû être ajustés par le représentant du Trésor Public et, à ce jour, ils ne nous ont toujours pas été présentés officiellement.

Plogoff se hâte lentement. Certains dysfonctionnements du passé comme le terrain de football municipal ou le nouveau cimetière sont en cours de régularisation; nous œuvrons dans ce sens et nous nous en réjouissons. Néanmoins, bien des sujets restent sur le bord de la route, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire. La tâche est énorme mais le challenge est motivant. Bien que nous ayons des conceptions différentes de l'action publique, nous espérons toujours que notre maire, vice-président au sein de la communauté des communes, prendra, rapidement, les décisions qui apporteront à Plogoff et à l'Ouest du Cap une qualité de service et de vie égale à celle des autres territoires.

L'été est là. Profitez des moments de plaisirs partagés avec vos familles et vos amis. Prenez bien garde à vous et restez vigilants. Bel été à toutes et tous.

Signé : Les élus du groupe "Plogoff, un nouveau Cap".

Le vieux fournil

Toc...Toc... Toc !

Que se passe-t-il ? Quelqu'un viendrait-il voir s'il reste encore de moi quelques vestiges qui auraient résisté au temps ?

Depuis quasiment deux siècles, je suis oublié sous les gravats qui s'accumulent au dessus de moi. Mon linceul est fait de terre et de pierre, les humains m'ont oublié alors qu'ils creusaient des puits et que non loin bâtissaient des fournils que moi. Les temps commodités chassent à pièces archéologiques
CREUSONS CREUSONS
Qui l'eût cru, sous ces plus d'un siècle se notre patrimoine Deux hommes bien héritage se mettent à pierres les plus belles qui reconversion alors une voûte de pierres bien au reste du four qu'ils l'endroit.

cheminée de façade du faudra-t-il continuer de

manteau si on veut la reconstruire. Des énormes pierres manquent à la couverture du bâtiment. Il leur en faudra du courage pour mener à bien leur projet de réhabilitation. Osons espérer qu'un jour peut être une fournée de bon pain au levain sortira de ce vieux four, c'est en tous cas ce qu'on leur souhaite.

Le fournil, propriété d'Anne Marie Kersaudy, se trouve sur le chemin du lavoir de Lescoff proche de la chapelle St Michel. La proximité avec la fontaine originale du lavoir permettait l'approvisionnement en eau indispensable à la fabrication du pain. Les archéologues de circonstance sont Rémy et Jean-Jacques Vichon ainsi que Jean Luc Golhen.



de ces réserves d'eau ils plus récents et plus grands changent et les nouvelles renfort de technologies les dont je fais désormais partie.

ruines abandonnées depuis cachait des éléments de architectural. décidés à découvrir notre creuser, déblayer, ranger les ont échappé à une vraisemblable. Ils découvrent bien rangées qui ressemble recherchent. Forn Coz (vieux plus anciens nommaient Malheureusement, la four n'existe plus, sans doute chercher les corbelets et le





Il est rappelé à la population, qu'il est interdit de faire du feu afin d'éviter toute propagation de ce dernier dans les friches avoisinantes.

Infos pratiques

Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h00 le lundi, mercredi et vendredi

Site Internet : www.plogoff.fr

Tél : 02 98 70 60 54

Poste

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Bibliothèque

Lundi et mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h
mardi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h

jeudi Portage à Domicile

<https://bibliotheque.plogoff.fr/>

bibli.plogoff@gmail.com - 02 98 70 37 97

Déchetterie Primelin : Nouveaux horaires

Lundi :		Fermé
Mardi :	9h- 12h	/ 14h - 18h
Mercredi :	9h- 12h	/ 14h - 18h
Jeudi :	9h- 12h	/ 14h - 18h
Vendredi :	9h- 12h	/ 14h - 18h
Samedi :	Fermé	/ 14h- 18h

Déchetterie Pont-Croix

Lundi :	9h - 12h	/ 14h- 18h
Mardi :	9h- 12h	/ 14h- 18h
Mercredi :	9h - 12h	/ 14h- 18h
Jeudi :	9h - 12h	/ 14h- 18h
Vendredi :	9h - 12h	
Samedi :	9h - 12h	/ 14h- 18h

(1) Toute modification paraîtra sur le site internet de la commune et le panneau numérique

Médecins

Cabinet médical de Cléden - 02.98.70.62.08

Cabinet médical d'Esquibien - 02.98.70.20.62

Kinésithérapeute : 02 98 70 33 88

Infirmières : 02 98 70 39 47

Bruits des travaux :

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 19h

Dimanche et Fêtes : de 10h à 12h

Bel été à tous!



Mairie de Plogoff - Rue Pierre Brossolette - 29770 Plogoff

Tel. 02 98 70 60 54 - mairie.plogoff@wanadoo.fr

Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

L'équipe municipale